



DÉCLARATION

C'est avec une profonde indignation que l'ANAD a appris **le kidnapping, ce samedi 21 janvier à Tombola, de Mamadou Billo BAH**, responsable de la mobilisation et des antennes du FNDC.

L'ANAD dénonce vigoureusement cette autre manifestation de la folie liberticide qui s'est emparée du CNRD ces derniers temps dont les acteurs politiques et de la société civile continuent de faire les frais.

L'ANAD condamne fermement cette tendance à la criminalisation du droit de réunion et d'association qui confirme, s'il était besoin, la détermination de la junte guinéenne à faire taire tous ceux qui dénoncent ses dérives ou qui militent pour le retour diligent à l'ordre constitutionnel dans notre pays.

L'ANAD rappelle que même dans un régime d'exception, il y a des droits et libertés indérogeables qu'on ne saurait restreindre sans faire prendre des risques majeurs pour la paix et la stabilité dans le pays. Il s'agit par exemple de la liberté de manifester, de la liberté de réunion et d'association, du droit à un procès équitable ou encore de la présomption d'innocence.

L'ANAD alerte l'opinion publique nationale et internationale sur les violations récurrentes par la junte des droits et libertés des citoyens et des engagements internationaux de la République de Guinée. À ce rythme ces actes liberticides ne manqueront de mettre en danger la paix et la stabilité du pays.

L'ANAD invite ses militants et sympathisants ainsi que tous les guinéens épris de justice à se mobiliser pour exiger l'arrêt des arrestations et détentions arbitraires et la restauration des libertés fondamentales.

Conakry, le 23 janvier 2023

L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie